

ESPAÑOLS ET FRANÇAIS

Il est des événements qui, après avoir passé quelques semaines d'agréable tranquillité dans un pays étranger, en reviennent avec un livre, fruit de leurs observations. Ils ne sont pas imparfaits, mais ils sont intéressants. Ils nous donnent un aperçu de la vie présente, ils nous révèlent un peu de l'âme d'un peuple, ils nous font connaître un peu de ses idées, de ses aspirations, de ses douleurs. Ils nous font connaître un peu de ses idées, de ses aspirations, de ses douleurs. Ils nous font connaître un peu de ses idées, de ses aspirations, de ses douleurs.

Le 17 avril, à Paris, M. Jules Labadie, député de la Haute-Garonne, a prononcé un discours très intéressant sur l'Espagne. Il a parlé de la situation actuelle de ce pays, de ses difficultés, de ses espoirs. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Le 17 avril, à Paris, M. Jules Labadie, député de la Haute-Garonne, a prononcé un discours très intéressant sur l'Espagne. Il a parlé de la situation actuelle de ce pays, de ses difficultés, de ses espoirs. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Deux discours

Nous avons eu hier deux discours sur la conduite des gouvernements alliés et associés pour les négociations de paix. Celui de M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a été très intéressant. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

L'Apothéose du Bourgeois

Le bourgeois tant conspu naguère par les orateurs révolutionnaires, tant célébré par les écrivains romantiques, tant décrié par les écrivains réalistes, tant célébré par les écrivains réalistes, tant décrié par les écrivains romantiques, tant célébré par les écrivains réalistes, tant décrié par les écrivains romantiques.

En Angleterre

Le 17 avril, à Londres, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la situation actuelle de l'Angleterre. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Le Secours d'urgence dans les régions libérées

Le 17 avril, à Bordeaux, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur le Secours d'urgence dans les régions libérées. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Le drap rouge provoque des contre-manifestations à Milan

Le 17 avril, à Milan, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur le drap rouge. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Le discours de Lloyd George

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la situation actuelle de l'Angleterre. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Une réunion des parlementaires socialistes

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

La presse allemande déchaînée à propos du bassin de la Sarre

LES SPARTAKISTES EN BAVIÈRE

Le 17 avril, à Munich, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la situation actuelle de la Bavière. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Le Conseil des Dix

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur le Conseil des Dix. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

La Chambre belge proteste contre le choix de Genève

Le 17 avril, à Bruxelles, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la situation actuelle de la Belgique. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

En Hongrie

Le 17 avril, à Budapest, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la situation actuelle de la Hongrie. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

En Pologne

Le 17 avril, à Varsovie, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la situation actuelle de la Pologne. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

La journée de huit heures

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la journée de huit heures. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

La démolition

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la démolition. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

L'affaire Caillaux

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur l'affaire Caillaux. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LA REVUE DE LA PRESSE

LES DÉBATS DE LONDRES ET DE PARIS SUR LES NÉGOCIATIONS DE PAIX

Simultanément la question des négociations de paix a été portée devant le Parlement à Londres et devant le Sénat à Paris. Les débats ont été très intéressants et ont permis de mieux connaître les positions des différents gouvernements.

LA DAME AUX CHIENS DISPARUS

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la Dame aux chiens disparus. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LA VICTOIRE OU LA RUINE ?

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la victoire ou la ruine. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LA QUESTION DE CASTELNAU

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la question de Castelnau. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la journée de huit heures. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LA DÉMOLITION

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur la démolition. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

L'AFFAIRE CAILLAUX

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur l'affaire Caillaux. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LES MÉDAILLES COMMEMORATIVES DE LA GRANDE GUERRE

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur les médailles commémoratives de la Grande Guerre. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE PARIS DEMANDENT UN CONGÉ

Le 17 avril, à Paris, M. Lloyd George, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours très intéressant sur les employés de la Ville de Paris. Il a souligné le rôle de la France dans ce pays, et a exprimé son espoir que la France continue à soutenir l'Espagne dans sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Les injections intrapulmonaires

L'épidémie de grippe que nous avons subie depuis un an a frappé dans l'immense majorité des cas l'appareil pulmonaire. Les congestions, pneumonies et broncho-pneumonies — pour citer les principales manifestations — ont été le résultat de virus des formes exceptionnelles sévères, contre lesquelles le praticien le plus attentif et le mieux averti a vu les moyens de traitements habituels les plus actifs demeurer parfois inefficaces.

C'est pas d'aujourd'hui que les maladies pulmonaires graves ont exercé la sagacité thérapeutique des médecins. En particulier, les bronchites fébriles, la grippe et les suppurations broncho-pulmonaires, enfin et surtout la tuberculose, ont provoqué des recherches innombrables pour les soigner et les guérir.

On a été notamment amené à se demander si l'action des substances médicamenteuses mises directement en contact avec les régions atteintes du poumon n'aurait pas une influence curative beaucoup plus favorable que le traitement indirect, utilisant la voie digestive ou la voie sous-cutanée. Ainsi, on a été conduit à envisager deux méthodes : la première, qui est le mode intrapulmonaire par les voies naturelles, c'est-à-dire par le canal laryngé ; 2° la méthode externe, dont les procédés varient selon qu'on veut accéder aux poumons par le trachée, ou par le thorax.

L'introduction interne par le larynx des substances liquides ou solides est de connaissance vulgaire. Il n'est personne à qui il ne soit arrivé d'avalier, comme on dit, « de travers » ; mais ce qui, dans ce cas, n'est qu'un accident, a été utilisé comme moyen thérapeutique. Certaines précautions sont alors indispensables : à l'aide d'une seringue de construction spéciale, dont l'extrémité est dirigée doucement par la bouche et la gorge au-dessus de l'épiglotte, l'opérateur pousse lentement le liquide, qui s'écoule de chaque côté de cette épiglotte et tombe goutte à goutte dans le poumon à travers la cavité laryngée. Dans une variante de ce procédé, on a même employé la voie nasale à la place de la voie buccale. Mais ces méthodes ont incontestablement donné et donnent des résultats fort irréguliers.

On leur préfère sans contredit l'utilisation de la voie laryngée comme voie de pénétration directe ; on enfonce le bout courbé de la seringue au-dessous de l'épiglotte, en plein larynx, et le liquide médicamenteux pénètre tout entier dans l'arbre respiratoire. Ce procédé réalise une habitude incontestable, qui paraît un jour être le moins des spécimens de la médecine. Mais ces méthodes ont incontestablement donné et donnent des résultats fort irréguliers.

On leur préfère sans contredit l'utilisation de la voie laryngée comme voie de pénétration directe ; on enfonce le bout courbé de la seringue au-dessous de l'épiglotte, en plein larynx, et le liquide médicamenteux pénètre tout entier dans l'arbre respiratoire. Ce procédé réalise une habitude incontestable, qui paraît un jour être le moins des spécimens de la médecine. Mais ces méthodes ont incontestablement donné et donnent des résultats fort irréguliers.

LES APPELLATIONS D'ORIGINE

Résumé des observations présentées à la commission de l'agriculture de la Chambre des députés, au sujet des appellations d'origine.

C'est pour répondre au désir du gouvernement de voir voter, au plus tôt, cette loi dans le cadre des propositions votées par le Sénat, que le projet de loi voté par le Sénat a été présenté à la commission.

Article 1. — Le tribunal compétent est celui dont ressort le produit, c'est-à-dire le tribunal d'origine du produit dont l'appellation est soumise.

Article 2. — Le jugement qui intervientra décide de l'appellation de tous les habitants et producteurs de la région, sans distinction de nationalité ou de profession.

Article 3. — Le tribunal compétent est celui dont ressort le produit, c'est-à-dire le tribunal d'origine du produit dont l'appellation est soumise.

Article 4. — Le jugement qui intervientra décide de l'appellation de tous les habitants et producteurs de la région, sans distinction de nationalité ou de profession.

Article 5. — Le jugement qui intervientra décide de l'appellation de tous les habitants et producteurs de la région, sans distinction de nationalité ou de profession.

Contes et Nouvelles

Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

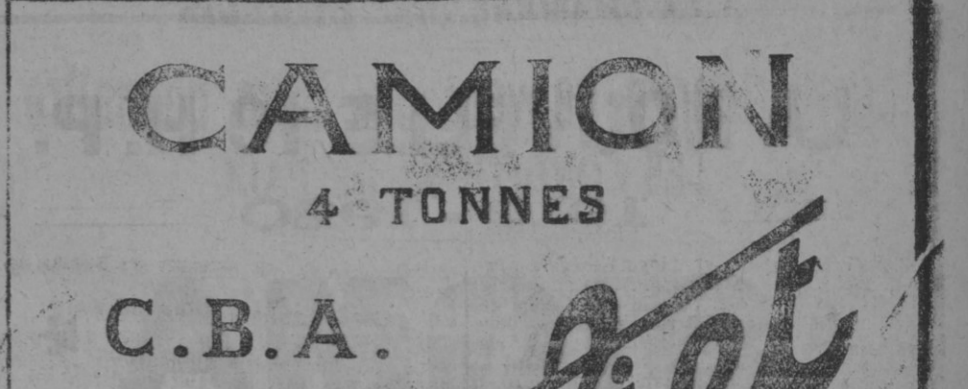
— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

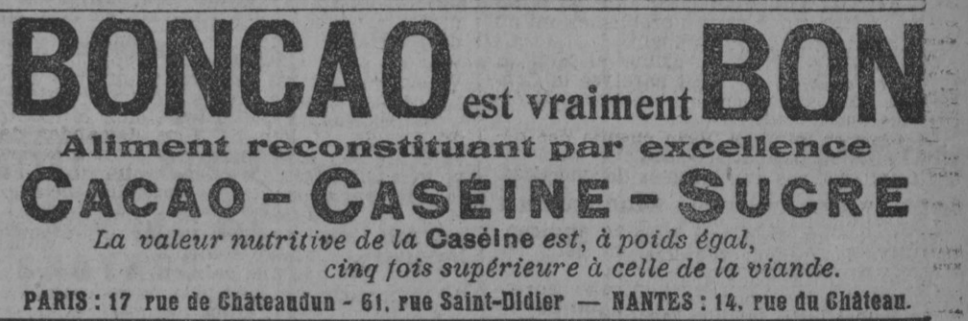
— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...

— Tu es du troisième échelon, venant, parce que tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine, mais tu n'as pas le grade de capitaine...



PRIX NET 29.300 Francs. Quatre années de guerre viennent d'en consacrer la réputation. Demander Notice descriptive à Automobiles BERLIET - Lyon.



La valeur nutritive de la Caséine est, à poids égal, cinq fois supérieure à celle de la viande.



Les personnes ou les militaires rapatriés qui pourraient fournir des renseignements sur les disparus d'après désignés sont priés de vouloir bien en aviser les familles.



LA HERNIE GUERIE PAR LA METHODE LEROY. CHUTES ET MATRICE. DÉPLACEMENTS DES ORGANES.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. Journal de Médecine de Bordeaux, L'Esprit critique (R. G.), La lutte américaine en France, etc.

ARBREZ VOS MAUX D'ESTOMAC EN 5 MINUTES AVEC LA MAGNÉSIE BISMURÉE.

Savonneries FOURNIER. SAVONS DE MARSEILLE extra-pur. Prix spéciaux par wagons complets.

CAFÉ VERT et torréfié extra, expéditions. Apprenez vite votre café.

COPIABILITÉ. Apprenez vite votre café.

Quelle machination vultueuse oncle inventeur pour assurer l'écoulement de son invention. L'appareil, qui est sur la grande table de Duval, peut être fort dangereux.

Le jury se repose de l'écoulement de son invention. L'appareil, qui est sur la grande table de Duval, peut être fort dangereux.

Un Conseil de Gouvernement

PREMIÈRE RÉUNION DE CETTE ASSEMBLÉE.

Le général Lyautey a pris, le 13 mars dernier, une décision des plus importantes. Il a institué un conseil de gouvernement, destiné à l'aider dans l'administration du protectorat, qui devient plus complexe à mesure que le territoire s'agrandit.

Différente de celle qui assiste le gouverneur général de l'Algérie, où l'on ne compte que des fonctionnaires du gouvernement, celui-ci est composé de représentants de la population autochtone, de la nouvelle assemblée marocaine comprend, après des huit chefs de grands services publics, les présidents des Chambres de commerce et d'agriculture, au nombre de huit.

Les Chambres, quelques jours avant la réunion du Conseil, doivent recevoir le programme des travaux ; elles peuvent ainsi étudier les questions qui y figurent, ainsi que les propositions de loi, et ainsi l'ordre du jour. Mais on ne peut soumettre à l'examen des conseillers que des sujets d'intérêt général, qui ne touchent pas à des questions d'intérêt local.

La question examinée d'abord a été celle de la crise du logement, qui ne laisse d'être fort inquiétante. La création d'un abri pour les immigrants arrivant par mer constitue un problème de premier ordre. On a décidé que le résident général, au cours d'un prochain séjour dans cette ville, s'efforcera de trouver un terrain en vue de l'ouverture d'un réseau urbain.

On a discuté également la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal. On a également discuté la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal.

On a discuté également la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal. On a également discuté la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal.

On a discuté également la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal. On a également discuté la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal.

On a discuté également la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal. On a également discuté la question de l'extension des services publics, et en particulier de l'établissement d'un service postal.

Notations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du régiment, du 9 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 novembre 1918, le capitaine de compagnie du 126 régiment d'infanterie, M. Gaston-Henri Gaudin, pour sa conduite au cours des opérations de septembre 1918, en vertu de l'article 15. Sous le drapeau, il a été blessé par une balle de mitrailleuse à la tête, le 20 septembre 1918, et a été cité à l'ordre du régiment.

